

Image not found or type unknown



## Signer à deux un compromis de vente

Par **Noebius**, le **10/08/2013** à **17:46**

Bonjour, je viens vous demander si il était possible de signer le compromis de vente d'une maison par deux personnes non mariées même si le crédit hypothécaire ne repose que sur une seule des deux personnes (sachant que la seconde personne n'apporte que des fonds propres et ne contracte donc pas le prêt)